



Perte de disques de conducteur routier

Par **sylv13**, le **25/09/2011** à **00:05**

Bonjour,

Je me permet de vous joindre car l'on viens de me voler un sac contenant mes disques de conduite pour mon camion .

Mes questions sont les suivantes :

Sachant que je n'ai pas rentré mes heures pendant 2 semaines ?

Mon employeur n'ayant pas de justificatif de mes heures peut il ne pas me payer ?

Quel est la gravité de cette perte ?

Merci de vos réponses .